

GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE



GRANDE ÉCOLE
DU NUMÉRIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2016



**Accélérateur
de Talents
Numériques.**

Sommaire

UNE AMBITION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

p. 05

- Des membres fondateurs engagés
- Une équipe au service de l'insertion socio-professionnelle
- Un label exigeant et reconnu
- Un essaimage rapide des formations
- Des données déclaratives

I. À QUOI RESSEMBLE UNE FORMATION GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE ?

p. 12

- Durée des formations
- Métiers et compétences acquises
- Certifications délivrées
- Statut des formations
- Répertoire National de la Certification Professionnelle
- Formations nouvelles
- Réseaux de formation
- Approches pédagogiques
- Accompagnement socio-professionnel
- Recrutement et sélection des apprenants
- Périodes d'immersion professionnelle
- Partenaires des formations

III. PREMIERS SUCCÈS DE LA GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE

p. 27

- Nombre de personnes formées au 31 janvier 2017
- Part des publics cibles dans les formations
- Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- Publics cibles et régions
- Quelques projections
- Premiers résultats de l'insertion professionnelle
- Situation des apprenants en emploi
- Le label vu par les formations

II. COÛT ET FINANCEMENT DES FORMATIONS GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE

p. 20

- Coût des formations
- Financement d'amorçage Grande École du Numérique
- Financement d'amorçage demandé vs. perçu
- Financement d'amorçage et réseaux de formation
- Répartition des financements d'amorçage par région
- Contribution des partenaires financiers dans les budgets prévisionnels
- Accès gratuit aux formations



UNE ÉCOLE DE LA DIVERSITÉ ET DE LA MULTITUDE...

Une utopie réaliste, c'était notre ambition pour la Grande École du Numérique. Une école qui serait celle de la diversité et de la multitude, grande non pas parce qu'elle reproduirait un système de sélection ou copierait de glorieuses anciennes mais parce qu'elle serait celle du monde qui vient et des promesses des métiers du numérique. Des métiers qu'on découvre encore, pour lesquels les vocations restent encore bien moins nombreuses que le besoin des employeurs. En 2017, avec un chômage de masse, qui touche les jeunes encore plus durement que les autres générations, c'est bien plus qu'une anomalie, c'est la pire des situations, pour nous tous, qu'il faut résoudre d'urgence.

Après un an et deux appels à projets, bientôt **plus de 400 formations labellisées** et **10000 apprenants**, la Grande École du Numérique est **une utopie... en action**. Une équipe aussi désormais, dont je salue ici la passion et l'engagement.

Ce premier bilan est l'occasion de revenir en détails sur nos premiers développements et de respecter nos deux valeurs fondamentales. D'abord, groupement d'intérêt public, doté d'un budget à l'échelle de notre ambition, souscrit par l'Etat mais aussi par des acteurs privés, nous devons être transparents sur nos résultats, nos progrès et les questions qu'ils posent. Ensuite, nous sommes un acteur du numérique, un agent de sa diffusion vertueuse en termes d'égalité des chances et d'emploi. Nous ne réussissons qu'en appliquant les méthodes des champions du numérique : des itérations rapides pour apprendre vite, adapter notre dispositif et ne rien lâcher de l'utopie, de notre ambition.

Bonne lecture et, surtout, n'hésitez pas à participer à cet effort et à partager en retour vos idées, vos commentaires ; ils nourriront la Grande École du Numérique. Ce rapport est un point sur une trajectoire commune et un vecteur d'échange, car à l'ère numérique, produire des rapports qui caleraient des armoires n'a plus grand sens.

Stéphane DISTINGUIN

Président de la Grande École du Numérique



UNE AMBITION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE...

... portée par une gouvernance et un écosystème vertueux.

La Grande École du Numérique est un réseau de formations accessibles à tous sur l'ensemble du territoire pour inspirer l'émergence des talents de l'économie de demain. Les formations Grande École du Numérique permettent aux apprenants de se former sans payer de frais de scolarité.

Le réseau compte aujourd'hui 419 formations aux métiers du numérique labellisées Grande École du Numérique. Cet accompagnement vers l'emploi par la formation, sans distinction académique, économique, sociale ou géographique, révèle les talents qui permettront d'assurer la transformation numérique.

La Grande École du Numérique a pour

double objectif de répondre aux besoins en compétences dans le domaine du numérique et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de publics prioritaires.

- Une ambition économique : apporter une réponse aux besoins en compétences numériques d'une économie en transition et former les talents numériques dont notre pays a besoin.

- Une ambition sociale : faire du numérique un levier d'inclusion en favorisant l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, en particulier des jeunes décrocheurs, des femmes et des personnes issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).



17 MEMBRES FONDATEURS



1 LABEL



+ DE 400 FORMATIONS

6

DES MEMBRES FONDATEURS ENGAGÉS

Face aux besoins croissants en compétences numériques sur le marché de l'emploi, le président de la République a annoncé le 5 février 2015 la création d'une Grande École du Numérique permettant le développement d'apprentissages innovants aux métiers du numérique pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi ni formation. Le Premier ministre a confié la préfiguration de ce projet à Stéphane Distinguin, président de Cap Digital, Gilles Roussel, président de l'université de Marne-la-Vallée et François-Xavier Marquis, consultant et ancien directeur délégué du FAFIEC. Ils ont remis leur proposition dans le cadre du rapport intitulé « La Grande École du Numérique,

une utopie réaliste » remis au président de la République lors d'un hackathon le 17 septembre 2015.

Stéphane Distinguin, actuel président de la Grande École du Numérique et de Cap Digital, George Asseraf, président de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle, des représentants de l'État, du secteur privé, des Régions de France, ainsi que des experts de l'orientation et de la formation professionnelle ont travaillé pour concrétiser cette « utopie réaliste ».

À l'automne 2016, la création d'un groupement d'intérêt public (GIP) a permis de concentrer l'expertise de ces acteurs au sein d'une structure commune.

Les 17 membres fondateurs.



- Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Régions de France
- Le groupe Société Générale
- Google France
- La Conférence des présidents d'Université
- L'Association de Gestion de Formation des Salariés de PME (AGEFOS PME)
- OPCALIA, organisme paritaire collecteur agréé interprofessionnel
- CINOV IT, syndicat des TPE/PME du numérique
- Le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
- Le Secrétariat d'État chargé du Numérique et de l'Innovation
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- Capgemini France
- Pôle emploi
- L'Union Nationale des Missions Locales
- Le Fonds d'Assurance Formation Ingénierie et Conseil (FAFIEC)
- SYNTEC Numérique, syndicat du numérique

7

Parmi les **17 membres fondateurs**, **7 sont également financeurs** du groupement d'intérêt public Grande École du Numérique

Le groupe Société Générale

Le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Le Secrétariat d'État chargé du Numérique et de l'Innovation

Capgemini France

Google France

La Caisse des Dépôts et Consignations

Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

POURQUOI LA GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE ?



La Caisse des Dépôts s'engage avec enthousiasme aux côtés de la Grande École du Numérique. C'est un projet d'avenir, pour et par la jeunesse, au service des territoires. Notre priorité est d'intervenir en soutien des grandes politiques publiques pour accompagner les transitions. Les formations innovantes aux métiers du numérique labellisées par ce projet permettent d'apporter des réponses concrètes aux transformations majeures auxquelles doit faire face notre pays.

PIERRE-RENÉ LEMAS / Directeur général du Groupe Caisse des Dépôts



Google France est fier d'être partenaire de la Grande École du Numérique. Au départ de notre engagement, il y a un constat : celui d'une urgence à faciliter la transformation numérique, qui repose sur la possibilité de recruter les profils recherchés aujourd'hui et pour demain. C'est pourquoi, Google France a lancé le programme de formation "Digital Active" qui offre l'opportunité à tous les français et notamment aux jeunes, diplômés ou non, en recherche d'emploi, de se former sur un ensemble de compétences numériques clés pour les entreprises. Disponible en ligne et dans les universités françaises, nous souhaitons, avec ce programme, accompagner 10 000 jeunes d'ici fin 2017.

NICK LEEDER / Directeur général de Google France



Les nouvelles technologies sont aujourd'hui omniprésentes dans toutes les activités économiques ; elles représentent également un levier majeur pour relever les multiples défis sociétaux auxquels nous sommes confrontés. La Grande École du Numérique a pour ambition de répondre à deux enjeux : apporter une réponse aux besoins en compétences numériques et contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Le groupe Capgemini, l'un des premiers recruteurs en France dans les métiers du numérique veut être au cœur de la bataille pour la formation et l'emploi des jeunes. C'est pourquoi nous avons souhaité nous engager avec force dans ce projet collectif réunissant des acteurs privés et publics.

PAUL HERMELIN / Président-directeur général de Capgemini



La Grande École du Numérique est un projet résolument tourné vers l'avenir, vers les compétences de demain. Société Générale a pleinement pris la mesure des transformations à conduire et des compétences digitales nécessaires pour inventer la Banque de demain. En tant qu'employeur, il est de notre responsabilité d'anticiper, et plus généralement d'agir pour l'emploi, notamment des plus jeunes, quels que soient leurs parcours. Cet engagement pour l'avenir, notre fondation le porte aussi, en agissant pour l'insertion professionnelle des jeunes.

FRÉDÉRIC OUDÉA / Directeur général du groupe Société Générale



UNE ÉQUIPE AGILE AU SERVICE DE L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE PAR LA FORMATION AU NUMÉRIQUE

« Parce que nous croyons que tout un chacun a le droit de saisir les opportunités qu'offre le numérique »

LABEL & DÉVELOPPEMENT



Albane GEORGET
Label &
Développement



Elodie QUEZEL
Territoires &
Financement



Idir IGOUDJIL
Emploi & Inclusion

PARTENARIATS, COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES



Justine MESNARD
Partenariats &
Relations Publiques



Pierre VERLYCK
Communication &
Relations Institutionnelles

9



DIRECTION
Samia GHOZLANE

MARKETING & PROJETS DIGITAUX



Julien BESCHER
Projets digitaux



Anne-Sophie KANZA
Marketing

SUIVI & EVALUATION



Juliette BARON
Evaluation &
Monitoring



Margaux MAGUET
Coordination
administrative et
financière

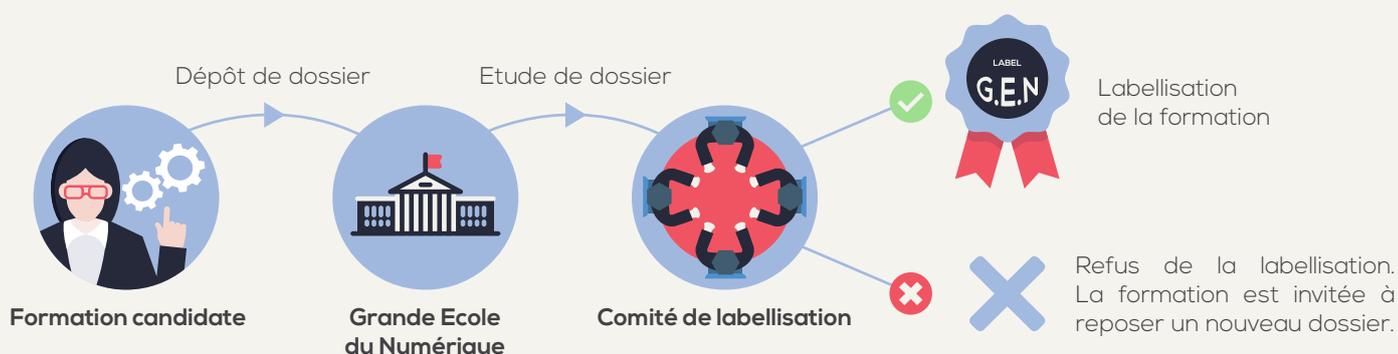


Thomas KEFALAS
Formation
& Processus
d'instruction



UN LABEL EXIGEANT ET RECONNU

Le label "Grande École du Numérique" est attribué pour une durée de 3 ans. Il permet aux formations sélectionnées d'être valorisées, soutenues financièrement et mises en réseau. Pour être labellisées, les formations doivent respecter des critères visant l'insertion professionnelle de publics prioritaires. Elles doivent également répondre aux besoins des secteurs marchand et non marchand en matière de compétences numériques. Deux appels à projet ont été lancés. Le premier s'est déroulé du 19 septembre au 19 octobre 2015 et le second du 23 août 2016 au 24 février 2017. Un comité de labellisation a procédé à la sélection des lauréats à la labellisation et à l'octroi de financements d'amorçage. Ce comité est composé de personnalités qualifiées, de représentants des entreprises, du monde de la formation, des collectivités territoriales et de l'État.



10

LES PUBLICS CIBLES DE LA GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE

Au CES (Consumer Electronic Show) 2016 à Los Angeles, 80 % des entrepreneurs français présents étaient issus d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce. La Grande École du Numérique veut concourir à la diversification des profils car se limiter à des talents aux profils très proches et issus d'environnements sociaux très homogènes représente une perte pour l'innovation et le futur de l'économie française.

Aussi, en étant labellisées, les formations du réseau s'engagent à favoriser l'insertion socio-professionnelle de personnes éloignées de l'emploi et/ou du numérique. L'objectif, au niveau

national, est de former aux métiers du numérique 50% de jeunes peu ou pas qualifiés, ni en emploi, ni en formation, et 30% de femmes. Une attention particulière est portée aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

qui doivent représenter une part significative des apprenants des formations labellisées "Grande École du Numérique". La priorité donnée à ces publics n'exclut pas – au contraire – la recherche de la diversité d'apprenants au sein des promotions, que ce soit en termes de niveau de formation, d'origine sociale, géographique, d'âge ou de genre.

...
**LA GRANDE
ÉCOLE DU
NUMÉRIQUE VEUT
CONCOURIR À LA
DIVERSIFICATION
DES PROFILS**
...

Pour favoriser l'accès de ces publics cibles aux formations, les organismes de formation s'engagent à offrir des formations gratuites pour les apprenants. Si l'objectif est de permettre un accès gratuit à l'ensemble des

apprenants, les formations qui assurent un objectif de gratuité pour 60% au moins de leur promotion peuvent prétendre au label. Par ailleurs, des aides financières ont été mises en place pour les personnes en difficulté.



L'AIDE FINANCIÈRE AUX APPRENANTS DE LA GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE

Le décret relatif à l'aide accordée aux personnes inscrites dans une formation labellisée par la Grande École du Numérique a été publié le 14 avril 2017. Il permet aux apprenants de la Grande École du Numérique qui ne disposent d'aucune ressource par ailleurs de bénéficier d'une aide financière, accordée selon les ressources de leur foyer fiscal de rattachement. Le montant de cette aide, comme pour les critères d'attribution, sera adossé au barème de la bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur. Cette aide est financée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les apprenants inscrits dans une formation labellisée Grande École du Numérique à la date de publication du décret bénéficieront de l'aide financière, à compter du mois suivant celui où ils ou elles ont produit l'ensemble des documents nécessaires à l'instruction de leur demande, y compris au titre des mois de formation déjà écoulés. Les demandes se feront à partir du site internet de la Grande École du Numérique.

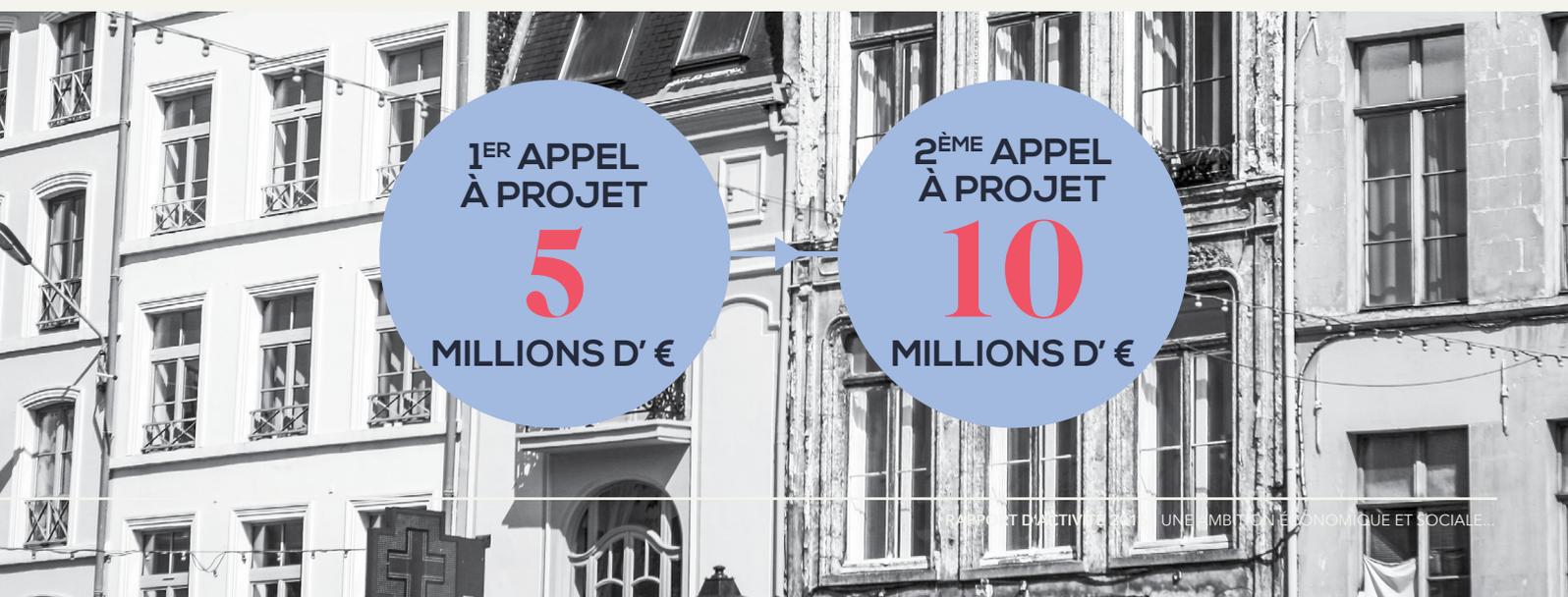
FINANCEMENT D'AMORÇAGE TOTAL ACCORDÉ À UNE STRUCTURE

La labellisation "Grande École du Numérique" peut permettre l'accès à un financement d'amorçage non reconductible plafonné à 70 000 euros, et dont le montant ne peut excéder 50 % du budget total du projet. Le financement d'amorçage total accordé à une structure porteuse de plusieurs formations est plafonné à un montant de 180 000 euros par relevé de candidatures.

L'apport financier de la Grande École du Numérique a une valeur d'exception et d'amorçage. Il doit donner à de nouveaux projets les moyens indispensables à leur lancement pour permettre leur émergence sur l'ensemble du territoire mais aussi

permettre à des projets existants de se développer. Il se distingue du financement de droit commun des formations et de l'accompagnement vers l'emploi. Au-delà de la phase d'amorçage et de mise en place du projet, les porteurs de projets doivent présenter les moyens et pistes d'action de le pérenniser.

Le premier appel à projet s'est vu allouer une enveloppe globale de 5 millions d'euros du programme d'investissements d'avenir «Projets innovants en faveur de la jeunesse», via le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. L'enveloppe allouée au second appel à projet de 2017 est de 10 millions d'euros.



1^{ER} APPEL
À PROJET

5

MILLIONS D'€

2^{ÈME} APPEL
À PROJET

10

MILLIONS D'€

L'ATTESTATION GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE

Les apprenants ayant complété une formation labellisée reçoivent une attestation de formation Grande École du Numérique. Les formations labellisées s'engagent à délivrer une attestation à leurs apprenants, dans laquelle doivent figurer :

Le **nom de la structure** dont la ou les formation(s) ont été labellisée(s)

L'**intitulé** de la formation labellisée

La **date de début et de fin** de formation

Le **lieu** de la formation

Les **prénom et nom** de l'apprenant

SUIVI ET CONTRÔLE DES FORMATIONS

La labellisation donne lieu à la signature d'une convention entre la Grande École du Numérique et l'organisme de formation d'une durée de 3 ans.

Durant cette période, les organismes s'engagent à respecter le cahier des charges de la Grande École du Numérique, à réaliser les actions prévues et à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés en matière de recrutement des publics cibles et d'accès à l'emploi des apprenants.

Le suivi de l'exécution des conventions est réalisé par l'équipe de la Grande École du Numérique qui développe une connaissance fine des acteurs du réseau. Ce suivi est enrichi de l'avis des acteurs présents sur le terrain: les services déconcentrés de l'État, conseils régionaux, Pôle emploi, OPCA, Missions locales etc.

Les formations doivent faire remonter des informations tous les ans dans le cadre d'un rapport annuel. Ce rapport permet d'évaluer notamment la qualité de la formation, sa capacité à respecter les engagements pris en termes d'apprenants recrutés, d'accompagnement à l'emploi et d'accès à la gratuité.

Toute information reçue via le rapport annuel, les partenaires territoriaux ou des apprenants témoignant d'un manque de sérieux, d'une incapacité à respecter les objectifs fixés, ou d'une faible insertion dans le monde du travail fait l'objet d'une évaluation et du retrait du label le cas échéant.

Le versement de l'acompte correspondant à 80 % du montant total du financement d'amorçage est subordonné à la signature d'une convention entre le porteur de projet et la Grande École du Numérique. Le paiement du solde de 20 % intervient suite à l'évaluation de la qualité de la formation et des pièces justificatives des dépenses effectuées.

Des données seront recueillies auprès des apprenants dans les mois prochains afin d'évaluer au mieux l'insertion professionnelle des apprenants et leur degré de satisfaction vis-à-vis des formations qu'ils ont suivies.

Par ailleurs, des contrôles auprès des formations pourront être effectués par la Grande École du Numérique ou un organisme tiers mandaté par celle-ci afin de compléter les données déclaratives.



UN ESSAIMAGE RAPIDE DES FORMATIONS



La Grande École du Numérique répond à un besoin fort de la formation professionnelle. Le nombre important de candidatures aux appels à projet de la Grande École du Numérique en témoigne avec un total de 841 candidatures !

Avec un taux de sélection de 55 %, la Grande École du Numérique compte aujourd'hui 419 formations dans son réseau.

13



841

CANDIDATURES***



55%

DE LABELLISATION*



419

FORMATIONS***

La Grande École du Numérique tend à soutenir l'expérimentation de modèles innovants. Cette expérimentation a permis de soutenir des formations nouvelles ayant présenté un dossier de candidature conforme au cahier des charges. Cela a permis l'émergence de nouvelles formations sur le territoire. Seuls 10 % des formations labellisées lors du 1er appel à projet n'ont jamais été mises en place, ce qui s'explique majoritairement par l'incapacité des formations à réunir les financements présentés dans les dossiers de candidatures.

* Données issues des dossiers de candidature des formations labellisées au 1^{er} et 2^{ème} appel à projet

** Données issues des rapports annuels remplis au 31/01/2017 par les formations labellisées

*** Inclu le 3ème relevé du 2ème appel à projet

LE DÉMARRAGE DES FORMATIONS***

89

formations
ont démarré
en 2016

31

formations qui
devaient démarrer
en 2016 ont été
reportées à 2017

299

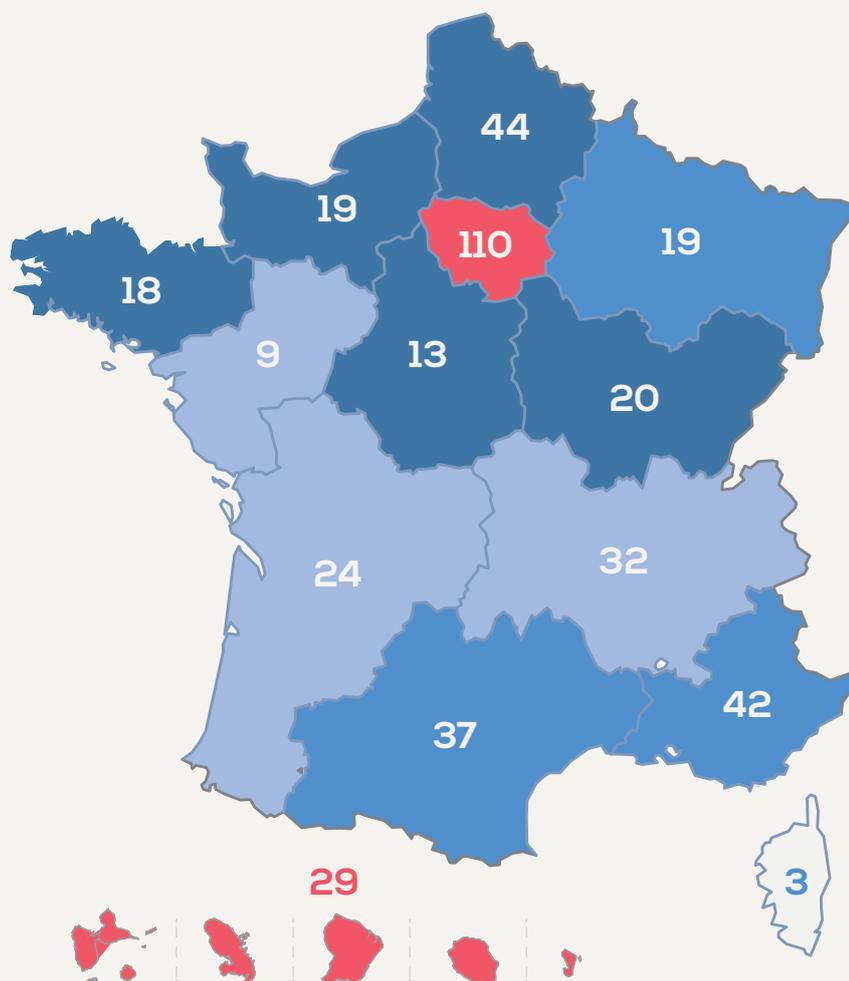
formations
ont prévu de
démarrer en 2017

Le report en 2017 des formations prévues en 2016 provient de délais liés au recrutement des apprenants, au recrutement des formateurs, et à la finalisation des partenariats financiers.

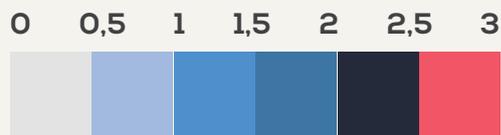
RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE

Nombre de formations labellisées par région et Indice d'implication de la Grande École du Numérique*

14



Indice d'implication
Grande École du Numérique :
Financement d'amorçage versé/
population de la région



* Données issues des dossiers de candidature des formations labellisées au 1^{er} et 2^{ème} appel à projet

** Données issues des rapports annuels remplis au 31/01/2017 par les formations labellisées

*** Inclu le 3^{ème} relevé du 2^{ème} appel à projet



La Grande École du Numérique est présente dans les 13 régions métropolitaines, et dans la plupart des départements et collectivités d'Outre-mer. Toutefois, le nombre de formations labellisées et l'animation du réseau dépendent notamment des contextes régionaux et de la qualité des dossiers de candidatures.

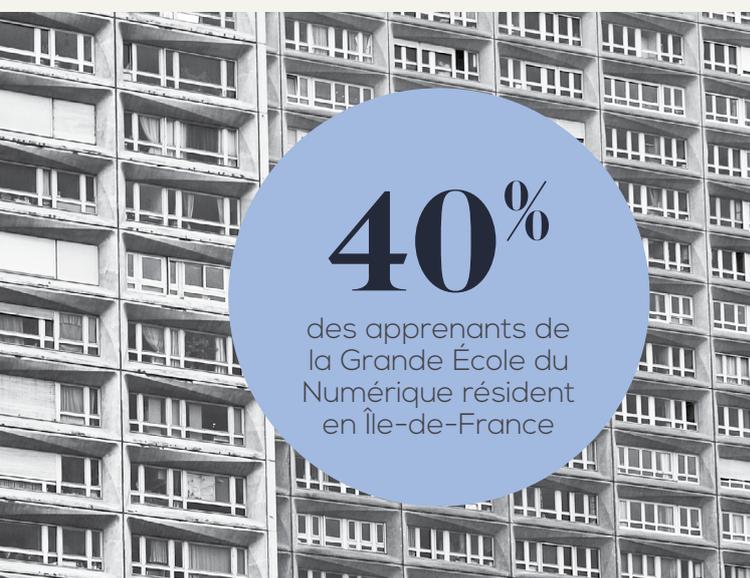
La région Île-de-France est la région où la Grande École du Numérique est la plus impliquée, en termes de nombre de formations labellisées et de financements d'amorçage versés : 40 % des apprenants de la Grande École du Numérique résident en Île-de-France ce qui peut s'expliquer par un nombre important d'opportunités d'embauche au sein d'un écosystème numérique dynamique. Par ailleurs, c'est aussi la région la plus avancée sur l'inclusion des femmes au sein de formations numériques (34 % pour une moyenne nationale de 20 %).

Le degré d'implication des collectivités territoriales de chaque région dans le numérique peut expliquer pour partie les écarts dans le nombre de formations labellisées. Ainsi, les conseils régionaux des Hauts-de-France et d'Occitanie sont mobilisés sur le sujet de la formation au numérique et ont participé à l'émergence de formations nouvelles sur leur territoire (soutien financier, appel à projet, Ecole Régionale du Numérique).



La Grande École du Numérique s'est aussi attachée à multiplier ses actions vis-à-vis des territoires où les formations accueillent une proportion importante des publics cibles identifiés dans son cahier des charges. C'est pourquoi l'indice d'implication Grande École du Numérique est de 1,67 dans la région Hauts-de-France où nos formations accueillent 67 % de jeunes NEET (jeunes sans emploi ni formation), et il est proche de 3 dans les régions et départements d'Outre-mer accueillant 43% de personnes issues des QPV. Ce sont aussi les territoires les plus touchés par le chômage en France (respectivement 12,20 % et 25 %, source Insee), ce qui explique la volonté de la Grande École du Numérique d'y encourager le lancement de formations aux métiers de demain.

À l'inverse, certaines régions comme la Corse, le Grand-Est, la Nouvelle-Aquitaine et les Pays de la Loire, comptent peu de formations labellisées. Cela s'explique notamment par des difficultés des formations à mobiliser des financeurs ou des opportunités d'embauches plus rares. Les candidatures dans ces régions ont été examinées avec une attention particulière lors du deuxième appel à projet de la Grande École du Numérique, pour arriver à une meilleure répartition des formations labellisées sur le territoire.



40%

des apprenants de la Grande École du Numérique résident en Île-de-France

DES DONNÉES DÉCLARATIVES

Le Rapport d'activité 2016 de la Grande École du Numérique est le premier rapport d'activité produit par la Grande École du Numérique depuis sa création. L'objectif de ce rapport, outre la présentation de la Grande École du Numérique - ses ambitions et son fonctionnement - est de dresser le bilan des actions qu'elle a menées depuis février 2015.

Ce rapport contient notamment une description des formations labellisées Grande École du Numérique, un bilan d'utilisation des financements d'amorçage délivrés par la Grande École du Numérique et une présentation des premiers résultats des formations labellisées.

Les données utilisées pour ce rapport permettent de fournir une image instantanée de la Grande École du Numérique et de son écosystème. À long terme, d'autres données permettront de dessiner l'évolution des tendances soulignées dans ce rapport et l'impact de la Grande École du Numérique.

16

Les chiffres présentés dans ce rapport sont des chiffres déclaratifs provenant :

- des dossiers de candidature du 1^{er} et 2^{ème} appel à projet
- du rapport annuel demandé aux formations pour le 31 janvier 2017

La formation 42 a un nombre d'apprenants très élevé (818 apprenants) et un modèle économique unique (autofinancement). Cette valeur a donc été retirée de certaines analyses statistiques.

84 formations ont répondu au rapport annuel, soit un taux de réponse de 94 %

par rapport au nombre de formations ayant commencé une session en 2016. 78 formations ayant répondu ont été labellisées lors du 1^{er} appel à projet, et 6 lors du 2^{ème} appel à projet.

3 relevés de candidature ont été effectués lors du 2^{ème} appel à projet.

Les chiffres du 2^{ème} appel à projet ne concernent que les 2 premiers relevés de candidature sauf mention spéciale. Le dernier et 3^{ème} relevé n'étant passé devant le comité de labellisation que le 27 avril, les données n'ont pas encore été traitées.

* Données issues des dossiers de candidature des formations labellisées au 1^{er} et 2^{ème} appel à projet

** Données issues des rapports annuels remplis au 31/01/2017 par les formations labellisées

*** Inclut le 3^{ème} relevé du 2^{ème} appel à projet

À QUOI RESSEMBLE UNE FORMATION GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE ?

La diversité des formations constitue la richesse du label Grande École du Numérique. Que ce soit en termes de contenu, de durée, d'approche pédagogique, le réseau Grande École du Numérique recouvre tout un éventail de possibilités permettant à chacun de choisir celle qui lui correspond le mieux.

LA DURÉE DES FORMATIONS*

Les formations durent de 3 à 32 mois.
En moyenne une formation dure 7 mois.



LES MÉTIERS PRÉPARÉS*



PROGRAMMATION ET DÉVELOPPEMENT

59%

REMISE À NIVEAU NUMÉRIQUE

14%

CONCEPTION ET GESTION DE PROJETS NUMÉRIQUES

11%

COMMUNICATION ET MARKETING

6%

ASSISTANCE ET MAINTENANCE INFORMATIQUE

5%

INFRASTRUCTURE ET RÉSEAU

4%

GESTION DE BASES DE DONNÉES

1%

CYBER SÉCURITÉ

0,5%

Presque deux tiers des formations labellisées forment à des métiers numérisés, c'est-à-dire, à des métiers qui sont au cœur du numérique et de son fonctionnement : programmation et développement, assistance et maintenance informatique, infrastructure et réseau, et cyber sécurité. Le premier appel à projet de la Grande École du Numérique a été lancé lors d'un hackathon et donc marqué par la volonté de former à ce type de métiers fortement en tension. Le métier le plus représenté est celui de développeur web et mobile.

Néanmoins, un certain nombre de ces formations de développeur web et mobile déclarent former aux métiers de « développeur-intégrateur » mais également

aux métiers de « chargé de projet numérique », « infographiste » ou « médiateur numérique ».

Ces formations apportent aux apprenants - dont les niveaux peuvent être très hétérogènes au sein des cohortes - des voies de sortie différentes. Elles visent à maximiser leurs chances de retrouver un emploi ou de continuer leur formation.

* Données issues des dossiers de candidature des formations labellisées au 1^{er} et 2^{ème} appel à projet

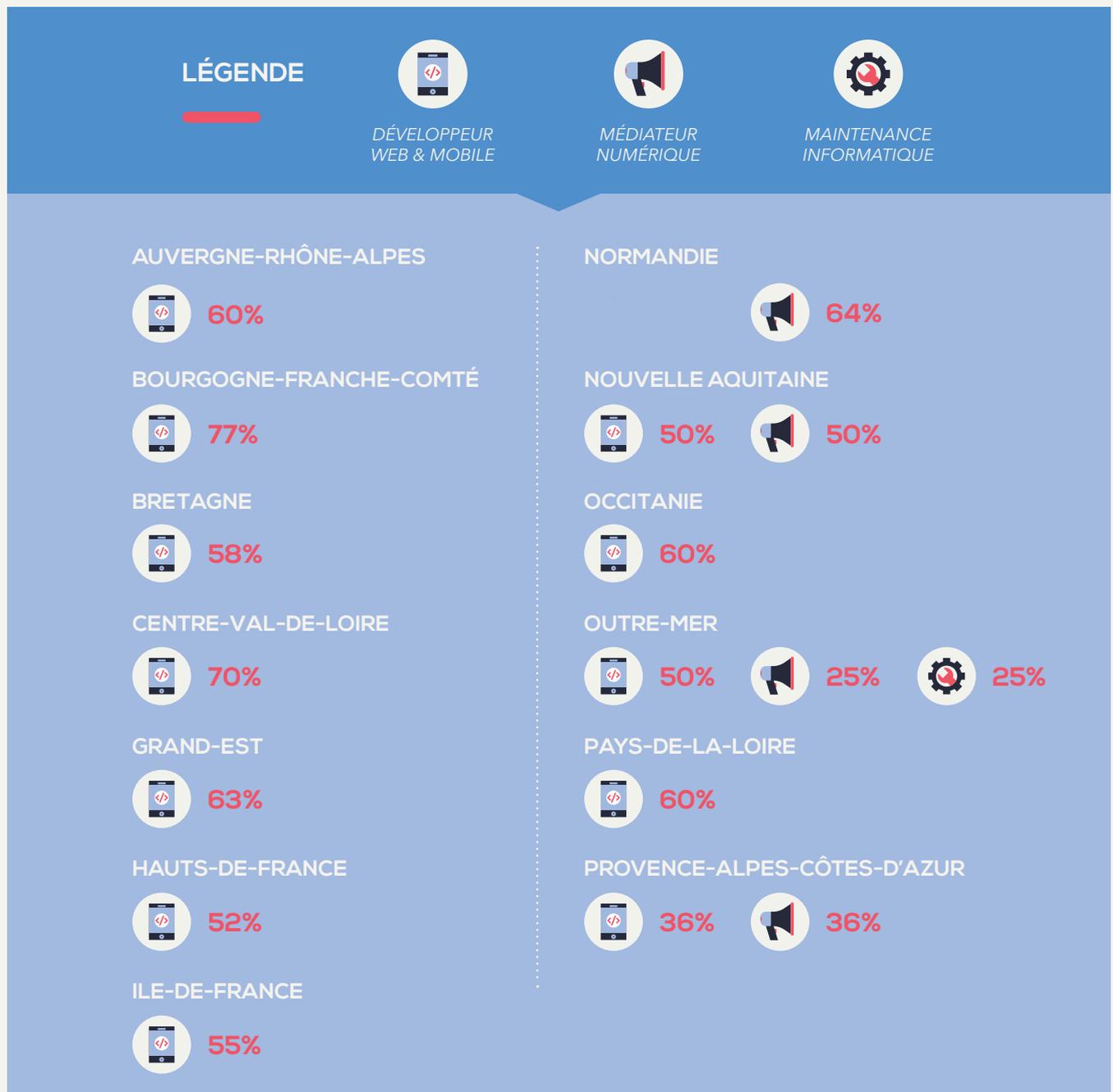
** Données issues des rapports annuels remplis au 31/01/2017 par les formations labellisées

*** Inclut le 3^{ème} relevé du 2^{ème} appel à projet



Environ 14 % des formations sont pré-qualifiantes. Ces formations de remise à niveau numérique permettent une montée en compétence préalable à une poursuite de parcours.

Les formations labellisées par la Grande École du Numérique sont marquées, dans certaines régions, par des métiers "phares".



Par ailleurs, des passerelles existent entre plusieurs formations du territoire, et la mise en réseau de ces formations se met en place progressivement.

CERTIFICATIONS DÉLIVRÉES*



STATUT DES FORMATIONS*



Société
coopérative



Collectivité
territoriale



Etablissement
d'enseignement
supérieur



Etablissement
public



Structure
privée



Association

20

RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES (RNCP)*



Titres RNCP délivrés par les formations labellisées :

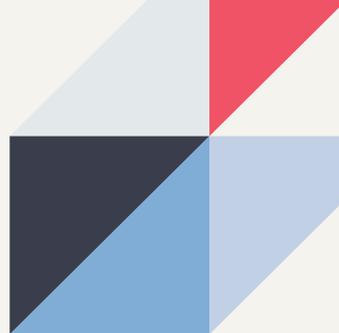
1. 5927 Titre développeur logiciel : 12 %
2. 221 Titre professionnel infographiste en multimédia : 3 %
3. 4537 Conseiller médiateur numérique : 2 %
4. 25468 Développeur intégrateur en réalisation d'application web (3WA) : 2 %

Il s'agit de formations de Niveau III c'est-à-dire de niveau bac+2 (BTS, DUT...)
Parmi les formations non inscrites au RNCP, 69 %** souhaitent s'inscrire.

FORMATIONS NOUVELLES*

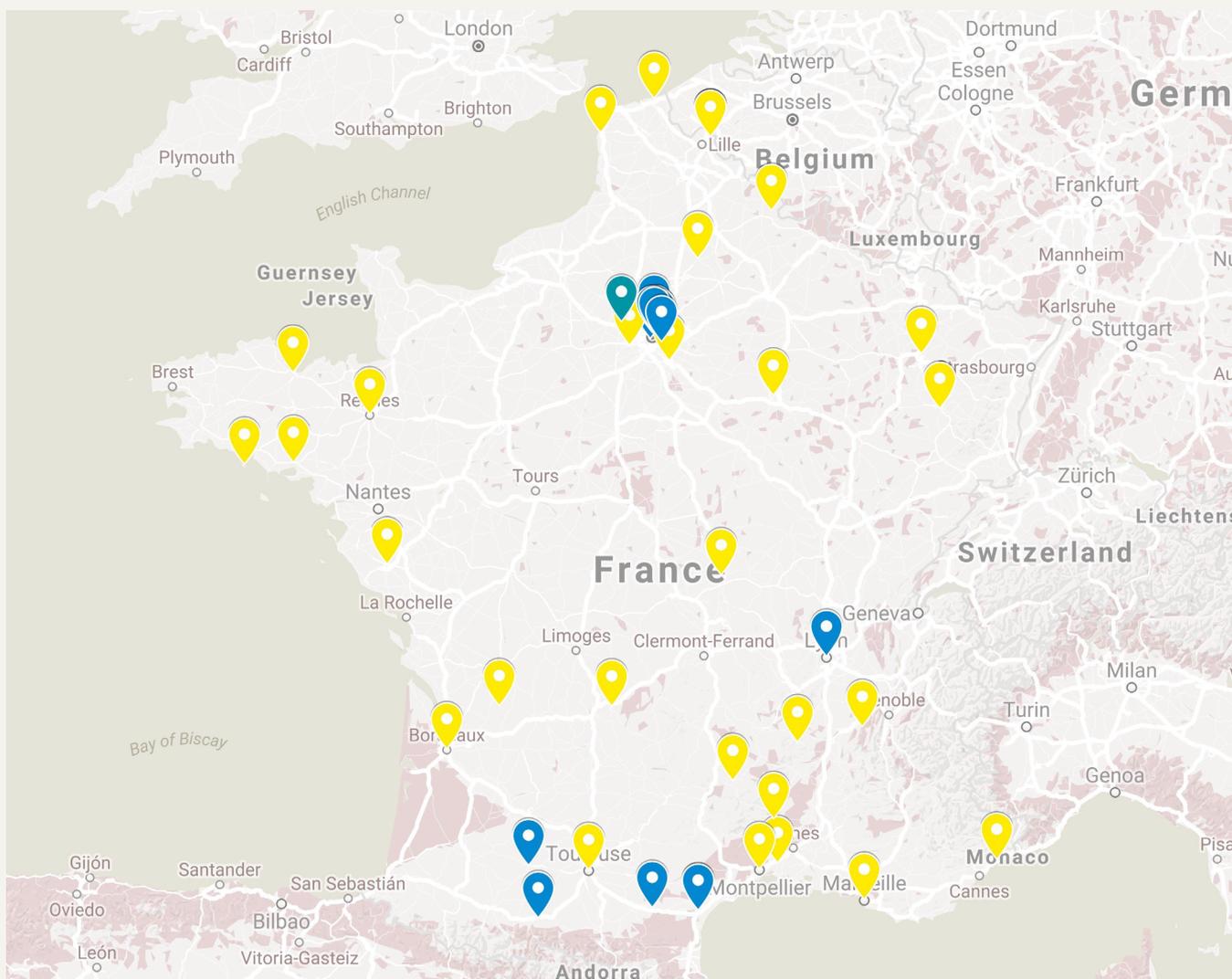
60%
DE FORMATIONS
NOUVELLES

Les financements d'amorçage ont permis à 60 % des formations labellisées de se lancer. On compte plus de formations nouvelles labellisées lors du 2ème appel à projet (70 %) que lors du 1er (52 %)



FRANCHISES ET RÉSEAUX DE FORMATION*

L'impulsion donnée par la Grande École du Numérique au secteur de la formation aux métiers du numérique a constitué un véritable tremplin pour des organismes évoluant en dehors du cadre de l'enseignement supérieur. Elle a permis à l'écosystème existant avant 2016 de se renforcer et a contribué au développement rapide de certaines entreprises désireuses de s'étendre à l'échelle nationale. On peut ainsi identifier 8 structures qui se sont appuyées sur la Grande École du Numérique pour initier ou renforcer leur développement sur l'ensemble du territoire : Simplon, Webforce3, OnlineFormaPro, la 3W Academy, la Wild Code School, Pop School, la Coding School et le Wagon.



Formations ayant recours à l'ingénierie pédagogique d'un réseau de formation national



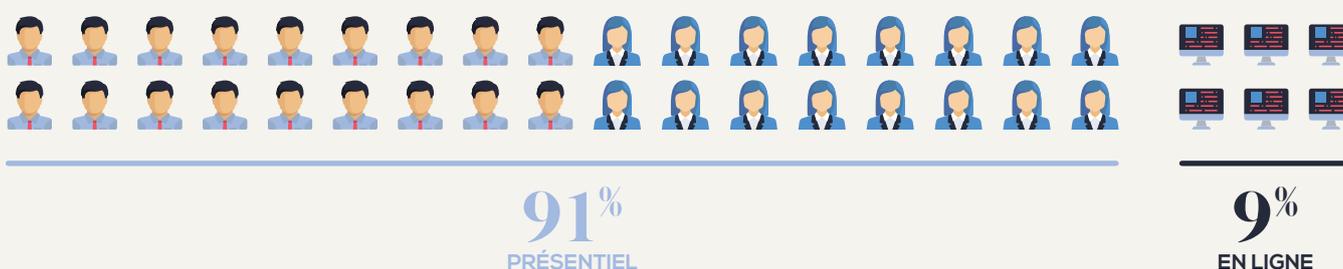
Formations portées par un réseau de formation national

* Données issues des dossiers de candidature des formations labellisées au 1^{er} et 2^{ème} appel à projet
** Données issues des rapports annuels remplis au 31/01/2017 par les formations labellisées
*** Inclu le 3^{ème} relevé du 2^{ème} appel à projet

APPROCHES PÉDAGOGIQUES*

L'apprentissage par la pratique est mis en place dans 91 % des formations, suivi par l'apprentissage par projet dans 88 % des formations et l'apprentissage collaboratif dans 74 % des formations. Ces méthodes se révèlent proches du fonctionnement en entreprise et facilitent ainsi l'intégration des apprenants sur le marché du travail. Elles sont aussi un moyen de stimuler la créativité et l'innovation. Face à des enjeux techniques pour lesquels aucune solution n'est apportée, chacun développe une capacité d'apprentissage, d'adaptation et d'autoformation. Les apprenants sont ainsi immédiatement exposés aux défis de leurs métiers à venir.

TEMPS MOYEN DE FORMATION EN LIGNE/EN PRÉSENTIEL*



Par ailleurs, 52% des formations se déroulent exclusivement en présentiel, et 1% des formations sont délivrées exclusivement en ligne.

22

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL*

Toutes les formations labellisées proposent un accompagnement socio-professionnel. Dans 80 % des cas cet accompagnement socio-professionnel comprend : une aide à l'écriture du CV et de la lettre de motivation, un diagnostic de la situation individuelle et définition du projet professionnel, des informations sur le marché du travail, une participation à des forums et une aide à l'utilisation des réseaux sociaux pour trouver du travail.

EN AMONT DE LA FORMATION : LA DÉFINITION DU PROJET PROFESSIONNEL

La définition du projet professionnel de l'apprenant est un enjeu fort de l'accompagnement vers l'emploi. Dans les exemples les plus saillants, les apprenants construisent leur projet sur la base d'une cartographie des métiers du numérique, et particulièrement de ceux auxquels prépare la formation.

PENDANT LA FORMATION : MISE EN VALEUR DU PROJET PROFESSIONNEL

La mise en valeur du projet professionnel de l'apprenant est un élément clé de l'accompagnement socio-professionnel. Le travail de **définition du projet professionnel** alimente également les Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) et la **construction du discours de l'apprenant sur ses nouvelles compétences**. L'acquisition d'une plus grande aisance dans la prise de parole en public et de la présentation de soi est particulièrement intéressante lorsqu'elle est réalisée de manière collective, évaluée par les pairs.

* Données issues des dossiers de candidature des formations labellisées au 1^{er} et 2^{ème} appel à projet

** Données issues des rapports annuels remplis au 31/01/2017 par les formations labellisées

*** Inclut le 3^{ème} relevé du 2^{ème} appel à projet



Une meilleure insertion sur le marché du travail est également liée au fait de **dédier un formateur/accompagnateur au suivi de la recherche d'emploi des apprenants**, même si celui-ci est externe à la formation, issu d'un GRETA ou d'une mission locale.

La **création d'un catalogue des travaux réalisés** pendant la formation permet de valoriser le parcours de l'apprenant lors de sa recherche d'emploi. La mise en place d'un **mentorat inversé**, la transmission des savoirs des apprenants à des publics non avertis, permet d'ancrer les connaissances des apprenants et renforce leur confiance dans leurs capacités.

La **création d'un réseau professionnel** est la clé de voûte d'un retour à l'emploi réussi. Des dispositifs comme le mentorat des apprenants par un professionnel du secteur, qui pourra être un formateur ou un intervenant extérieur, sont des méthodes efficaces. De manière plus collective, les interventions de professionnels devant les apprenants les aident à se projeter dans la réalité des métiers qu'ils exerceront. En termes d'**ancrage dans le tissu économique local**, la présentation et la mise en visibilité des apprenants et de la formation auprès des entreprises du territoire est

aussi une manière de leur ouvrir ce réseau. Les apprenants de certaines formations démarchent les entreprises pour leur offrir leurs services. De même, l'inscription dans des partenariats avec les regroupements d'entreprises que peuvent être les clusters, les pôles de compétitivité, ou la French Tech est un bon moyen d'augmenter le nombre d'opportunités qui s'offriront aux apprenants d'une formation. Enfin, la participation à des événements représente un pilier important de cette création d'un réseau professionnel: hackathon, job dating, salons, forums emploi.

Le **suivi social des apprenants** est un autre facteur clé de leur réussite. Les responsables de formation qui suivent de près les progrès des apprenants et repèrent leurs baisses de motivation ou la stagnation de leur courbe d'apprentissage augmentent les chances de réussite de ceux-ci. Il est primordial de s'entretenir régulièrement avec ces apprenants en difficulté pour identifier leurs problèmes et les aider à les surmonter, en mettant l'accent sur l'accès au droit, dans le domaine de la santé ou du logement par exemple, la mise en place de caution par l'organisme de formation pour des prêts bancaires en faveur des apprenants, etc.

PENDANT LA FORMATION : MAINTENIR LE LIEN AVEC L'APPRENANT

Le maintien du travail de soutien à la recherche d'emploi en sortie de formation semble avoir été identifié comme nécessaire. **Continuer à suivre les apprenants pendant au moins 6 mois** après la sortie de formation, en les conseillant et en les rencontrant régulièrement, permet de lever des freins à l'intégration du marché de l'emploi.

L'appartenance à un réseau d'anciens permet aux apprenants, au fur et à mesure, d'accéder au marché caché de l'emploi et à l'information sur l'évolution des besoins des entreprises, surtout une fois les carrières lancées.

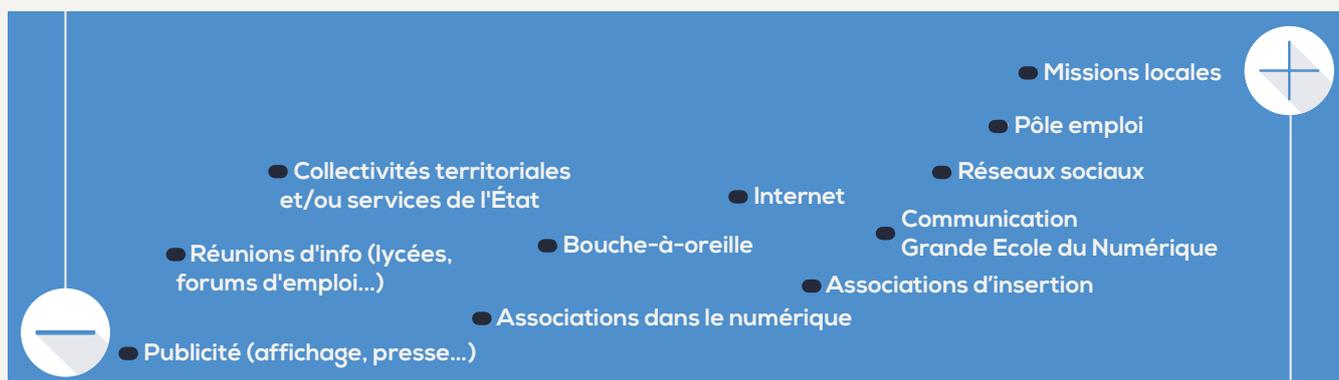
Enfin, le **soutien dans la création d'activité** est une des voies de l'accompagnement socio-professionnel vers l'emploi. Cela peut passer par la mise en lien avec des professionnels de l'incubation, des entrepreneurs pour jauger la qualité et le potentiel des projets, l'orientation dans le parcours des aides à la création d'entreprises.

RECRUTEMENT ET SÉLECTION DES APPRENANTS*



23 APPRENANTS
PAR FORMATION
EN MOYENNE

Les canaux d'informations les plus utilisés par les formations pour recruter des apprenants sont (du plus utilisé au moins utilisé) :



24

Les missions locales sont des acteurs clés de l'action de la Grande École du Numérique pour le recrutement de publics jeunes, en diffusant l'information sur les opportunités du secteur numérique; mais également pour inscrire la Grande École du Numérique dans le paysage de la formation professionnelle adressée aux jeunes hors du parcours classique étude-travail.

SÉLECTION DES APPRENANTS*



La motivation est le critère principal de recrutement des apprenants. Les compétences numériques préalables ne présentent pas une barrière à l'entrée, il est demandé en général un socle de connaissances basiques : savoir utiliser un ordinateur, avoir une culture web, etc.

* Données issues des dossiers de candidature des formations labellisées au 1^{er} et 2^{ème} appel à projet

** Données issues des rapports annuels remplis au 31/01/2017 par les formations labellisées

*** Inclut le 3^{ème} relevé du 2^{ème} appel à projet



PÉRIODES D'IMMERSION PROFESSIONNELLE*



49%

DES APPRENANTS
ONT EFFECTUÉ
UN STAGE

La formation est composée à 84 % d'heures de cours et à 13 % d'heures de stage.

PARTENAIRES DES FORMATIONS



25

- Entreprises
- Associations
- Franchise
- Organisme de formation
- Collectivité territoriale
- Etablissement public autre
- Services de l'Etat

Les formations ont en moyenne cinq partenaires.



COÛT ET FINANCEMENT DES FORMATIONS GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE

Le financement d'amorçage a joué pleinement son rôle de création d'une nouvelle offre de formation.



COÛT MOYEN DES FORMATIONS LABELLISÉES*

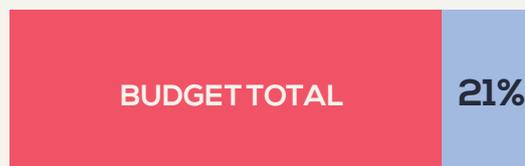


167 490 €
PAR FORMATION*

↗ Maximum **597 000 €**
↘ Minimum **19 166 €**

LE FINANCEMENT D'AMORÇAGE GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE*

Le financement d'amorçage Grande École du Numérique représente en moyenne 21%** du budget total de la formation.



37 978 € FINANCEMENT D'AMORÇAGE PAR FORMATION EN MOYENNE

14 695 444 € MONTANT ENGAGÉ POUR LES FORMATIONS

70 000 € MAXIMUM



FINANCEMENT D'AMORÇAGE DEMANDÉ ET FINANCEMENT D'AMORÇAGE PERÇU*

95 % des formations labellisées ont demandé un financement d'amorçage. 88 % l'ont obtenu.

Lors du 1er appel à projet 67 % des formations ont reçu un financement d'amorçage inférieur à celui qu'elles avaient demandé. Le financement d'amorçage octroyé était en moyenne inférieur de 24 446 euros par rapport à celui demandé.

Lors du 2ème appel à projet, seules 6 % des formations ont reçu un financement d'amorçage inférieur à ce qu'elles avaient demandé. Au regard des 10 % de formations qui n'ont pas pu se lancer lors du 1er appel à projet, le comité de labellisation s'est attaché, lors du 2ème appel à projet, à octroyer des financements d'amorçage à hauteur des demandes des formations.

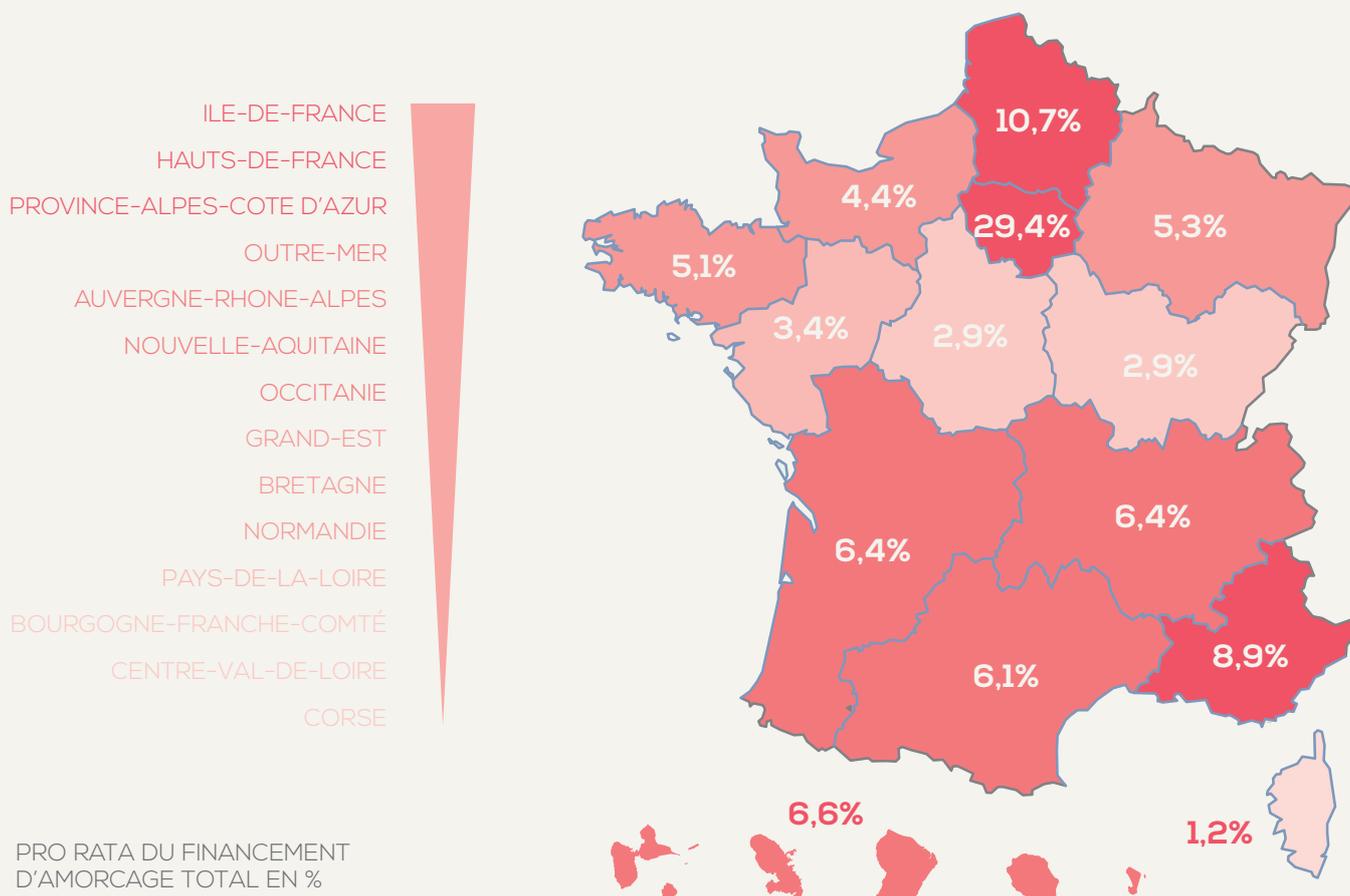
* Données issues des dossiers de candidature des formations labellisées au 1^{er} et 2^{ème} appel à projet
** Données issues des rapports annuels remplis au 31/01/2017 par les formations labellisées
*** Inclu le 3ème relevé du 2ème appel à projet

*(Sans formation 42)

FINANCEMENT D'AMORÇAGE ET RÉSEAUX DE FORMATIONS*



RÉPARTITION DES FINANCEMENTS D'AMORÇAGE PAR RÉGION*





CONTRIBUTION DES PARTENAIRES FINANCIERS DANS LES BUDGETS PRÉVISIONNELS *

Il s'agit des prévisions budgétaires réalisées par les organismes de formation. Cela ne correspond pas au soutien effectif des partenaires financiers. En revanche, cela indique quels financeurs sont sollicités en priorité par les organismes de formation.



ACCÈS GRATUIT À LA FORMATION**

2 392 apprenants, soit 87 % des apprenants des formations ayant répondu au rapport annuel ont accédé gratuitement à la formation.

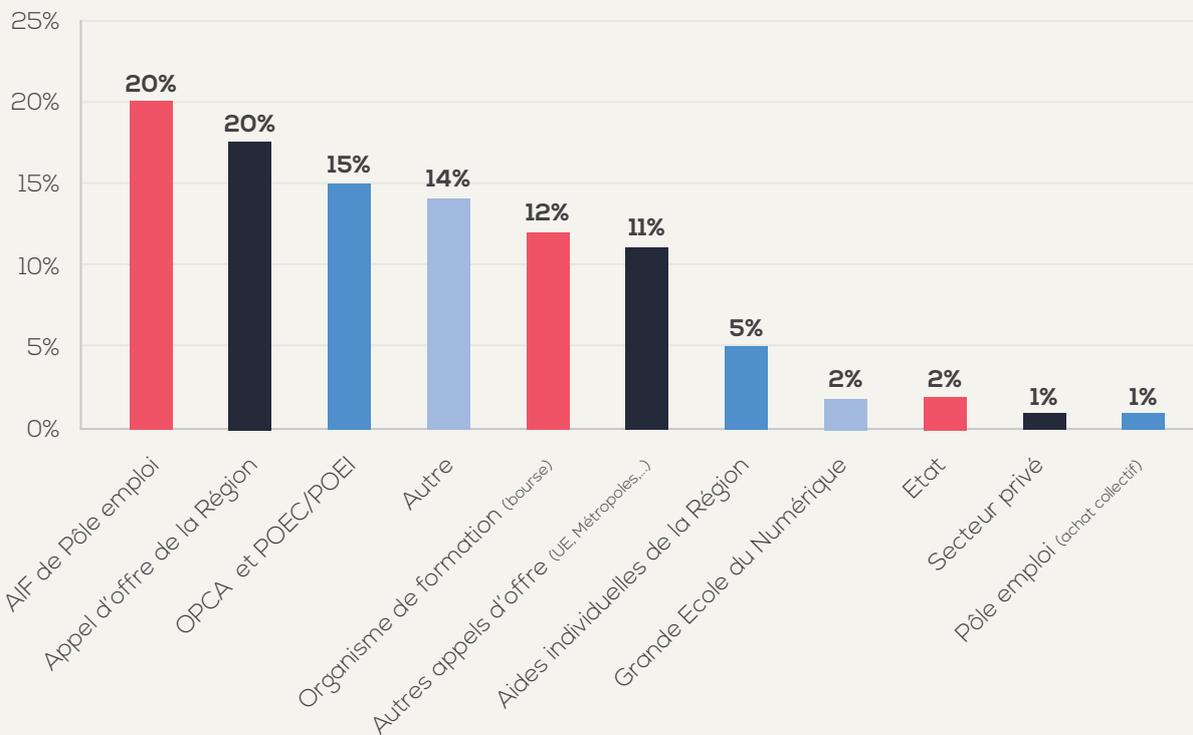
Le coût pédagogique a été pris en charge principalement par Pôle emploi, les Régions et les OPCA. Pôle emploi a été le principal contributeur des formations en raison du déploiement du plan « 500 000 formations », annoncé par le président de la République le 18 janvier 2016 et destiné à doubler le nombre de formations au bénéfice des personnes en recherche d'emploi. Dans ce cadre, le recours à l'aide individuelle à la formation (AIF) a été facilité. La commande publique de la Région ou les prises en charge par les OPCA contribuent également à garantir l'accès gratuit de toutes et tous aux formations labellisées.

* Données issues des dossiers de candidature des formations labellisées au 1^{er} et 2^{ème} appel à projet

** Données issues des rapports annuels remplis au 31/01/2017 par les formations labellisées

*** Inclut le 3^{ème} relevé du 2^{ème} appel à projet

% DES APPRENANTS DONT LA FORMATION A ÉTÉ PRISE EN CHARGE FINANCIÈREMENT**



30

24 formations, soit 29 % des formations ayant répondu au rapport annuel sont payantes pour une partie des apprenants.

*(Sans formation 42)



PREMIERS SUCCÈS DE LA GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE

Un an après, la Grande Ecole du Numérique concrétise ses objectifs.

Rappel : 94 % des formations ayant commencé une session en 2016 ont répondu au rapport annuel. 93% formations ayant répondu ont été labellisées lors du 1er appel à projet et 7% lors du 2ème.

NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES AU 31 JANVIER 2017**



Objectifs annoncés dans les dossiers de candidature* :



32

Le nombre total d'apprenants effectivement en formation est inférieur à celui prévu dans les dossiers de candidature. Plusieurs éléments d'explication :

- 23 % des formations qui devaient ouvrir en 2016 ont été reportées à 2017. Elles représentent un objectif de recrutement de 620 apprenants.
- 10 % des formations labellisées lors du 1er appel à projet ne se lanceront pas faute de financements suffisants.
- Le nombre d'apprenants recrutés par les formations ayant répondu au rapport annuel est inférieur à celui qui était prévu. Elles devaient recruter 27 apprenants par formation en moyenne et en ont recruté 23 soit 15 % en moins.
- 14 % des apprenants abandonnent en cours de formation. Les principales raisons d'un abandon sont des raisons familiales, personnelles ou de santé (43 %)

PART DES PUBLICS CIBLES DANS LES FORMATIONS

L'ambition sociale est inscrite dans la lettre de mission du Premier ministre envoyée aux préfets de la Grande École du Numérique :

« L'ambition de ce projet sera portée par un réseau de structures labellisées, existantes ou à créer, réparties sur l'ensemble du territoire national, notamment les quartiers prioritaires de la politique de la ville. [...] Accessibles à un large public, sans distinction académique, économique ou sociale, ces formations seront ouvertes aux publics traditionnellement éloignés du numérique, en particulier les jeunes décrocheurs, les jeunes NEET (ni en emploi, ni en formation) et les jeunes filles. »

Le Premier ministre, 24 mars 2015

* Données issues des dossiers de candidature des formations labellisées au 1^{er} et 2^{ème} appel à projet

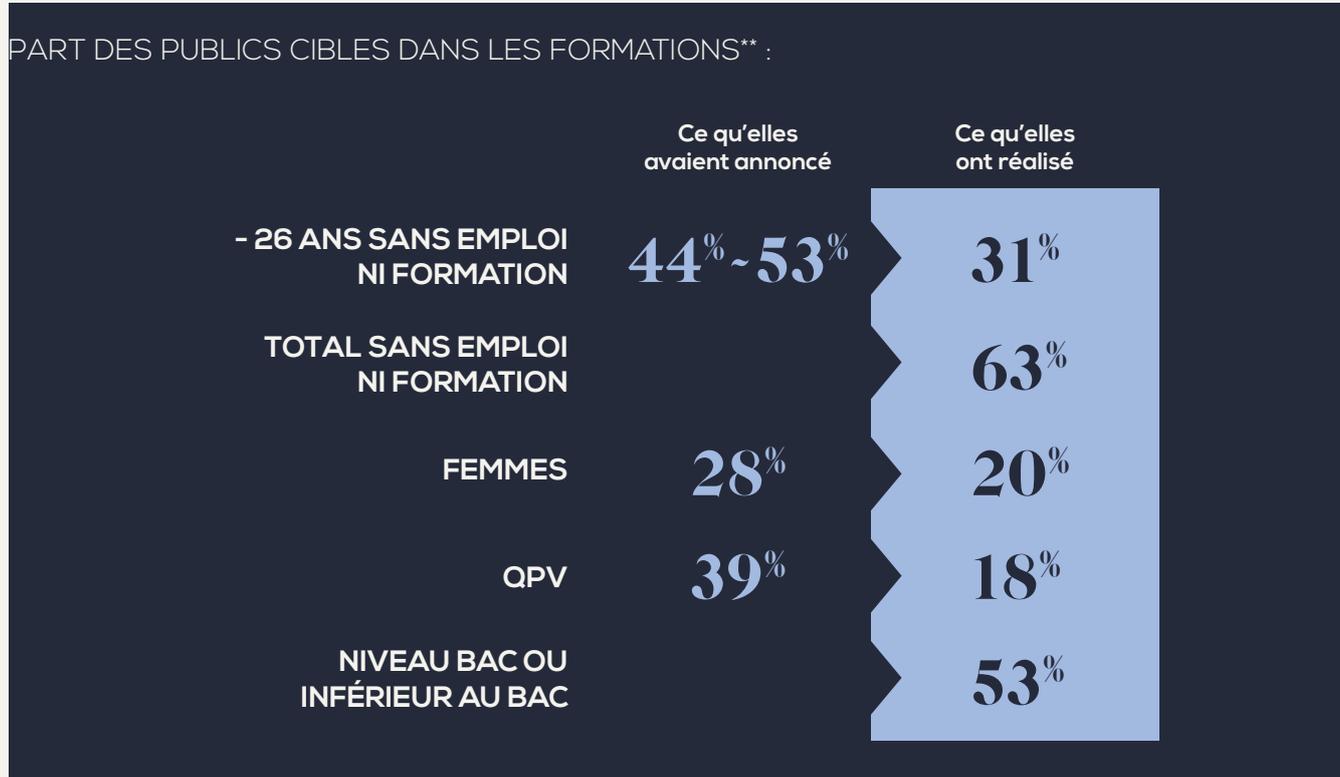
** Données issues des rapports annuels remplis au 31/01/2017 par les formations labellisées

*** Inclut le 3ème relevé du 2ème appel à projet



La Grande École du Numérique s'est construite avec l'idée de faire bénéficier des opportunités du numérique à des personnes qui n'y auraient pas accès.

- Les jeunes sans emploi ni formation
- Les femmes : 27 % des salariés du secteur du numérique, 6 % des développeurs (source : Syntec Numérique 2010)
- Les QPV : 4,8 millions d'habitants, 75 % de la population à un niveau de qualification nul ou inférieur au baccalauréat contre 55 % dans le reste du territoire. (Source : enquête INSEE de mai 2016), 26,7 % de taux de chômage en 2014 contre 9,9 % dans le reste du territoire. (Source : Insee Enquête Emploi 2014).



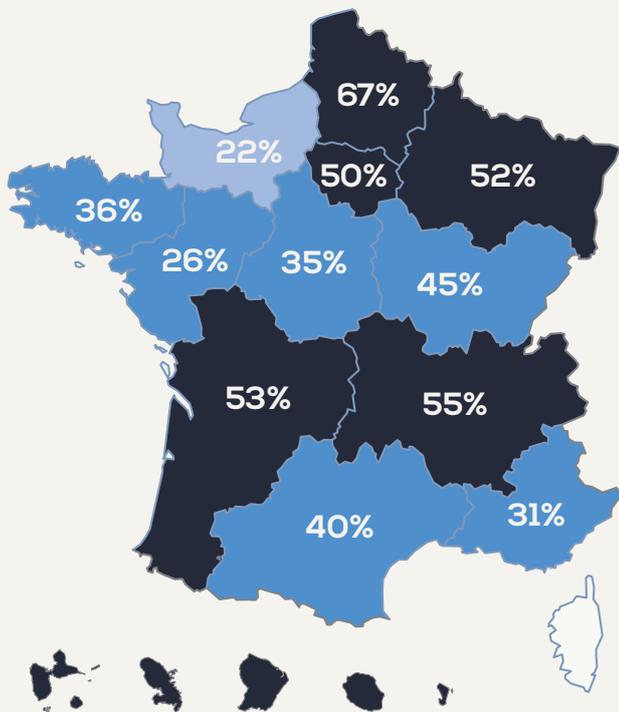
33

QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

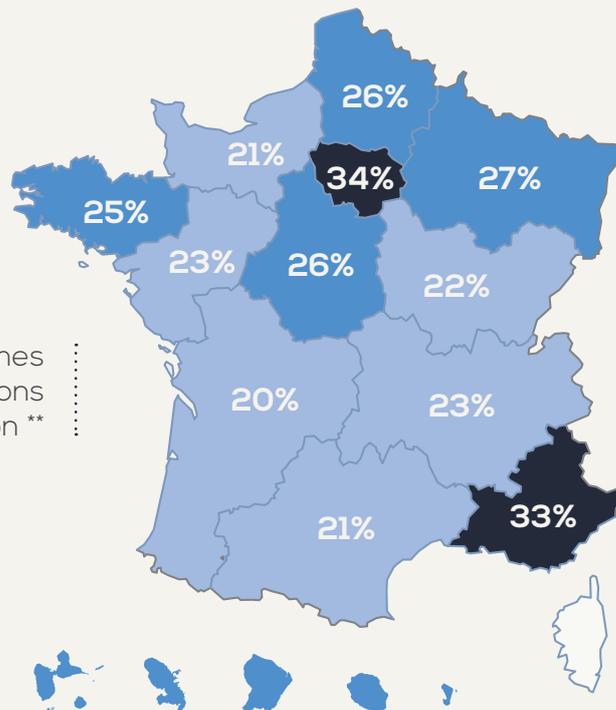
Les données liées aux QPV ne sont pas exhaustives en raison de la difficulté de certains organismes de formation à déterminer si leurs apprenants vivent ou non dans un QPV car ils ne possèdent pas les outils nécessaires à cette identification. Un travail est en cours avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) afin de mesurer plus précisément le nombre d'apprenants issus des QPV.



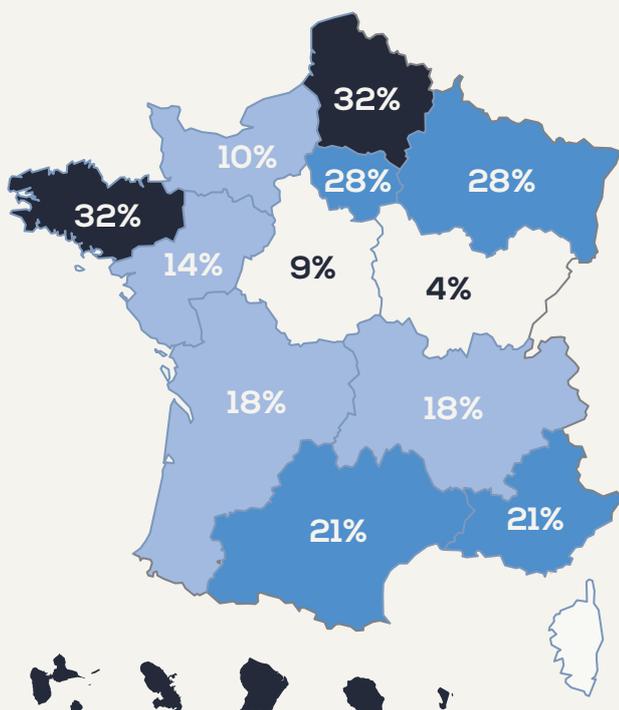
PUBLICS CIBLES ET RÉGIONS



Moyenne des - de 26 ans sans emploi ni formation au sein des formations labellisées par région **



Moyenne des femmes au sein des formations labellisées par région **



Moyenne des personnes issues des QPV au sein des formations labellisées par région **

QUELQUES PROJECTIONS**

Objectif pour l'année 2017 des 84 formations ayant répondu au rapport annuel.



Projection du nombre d'apprenants formés ou en formation au 31/12/2017

Fourchette haute : objectif annoncé par les formations labellisées*
Fourchette basse : objectif annoncé par les formations labellisées* auquel a été appliqué une diminution, selon les tendances observées dans les rapports annuels remplis par les formations. Cette diminution est liée aux formations qui ne se lancent pas faute de financements suffisants, au nombre d'apprenants recrutés légèrement inférieur à celui prévu dans les dossiers de candidatures et au pourcentage d'apprenants ayant abandonné leur formation.



* Données issues des dossiers de candidature des formations labellisées au 1^{er} et 2^{ème} appel à projet

** Données issues des rapports annuels remplis au 31/01/2017 par les formations labellisées

*** Inclu le 3^{ème} relevé du 2^{ème} appel à projet



PREMIERS RÉSULTATS DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

À ce jour, les données disponibles ne permettent pas une analyse précise de l'insertion professionnelle. Il s'agit d'une part des données relatives aux seules formations qui se sont achevées avant janvier 2017 et d'autre part de données transmises par les organismes dans le cadre du rapport annuel :

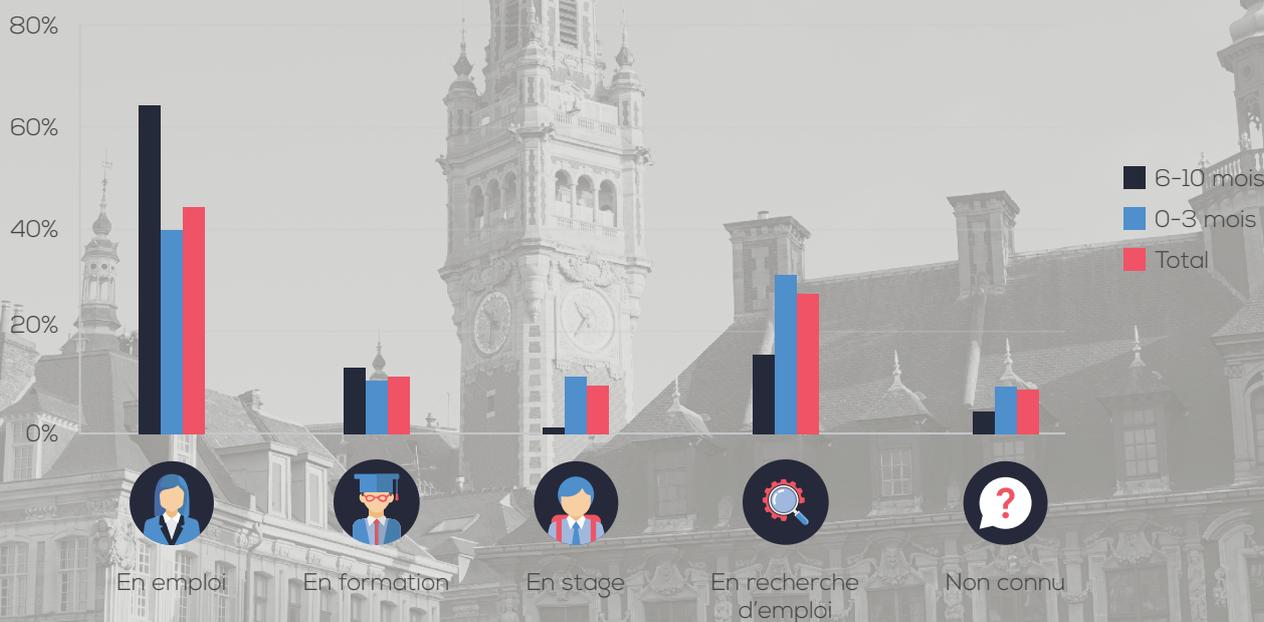
- Formations qui se sont achevées moins de 3 mois avant le rapport : 18 formations, 373 apprenants.
- Formations qui se sont achevées entre 6 à 10 mois avant le rapport : échantillon de 4 formations, 91 apprenants.

Au total, l'échantillon représente 464 apprenants. Il s'agit de données déclaratives remplies par les formations.

36

Insertion professionnelle en % :

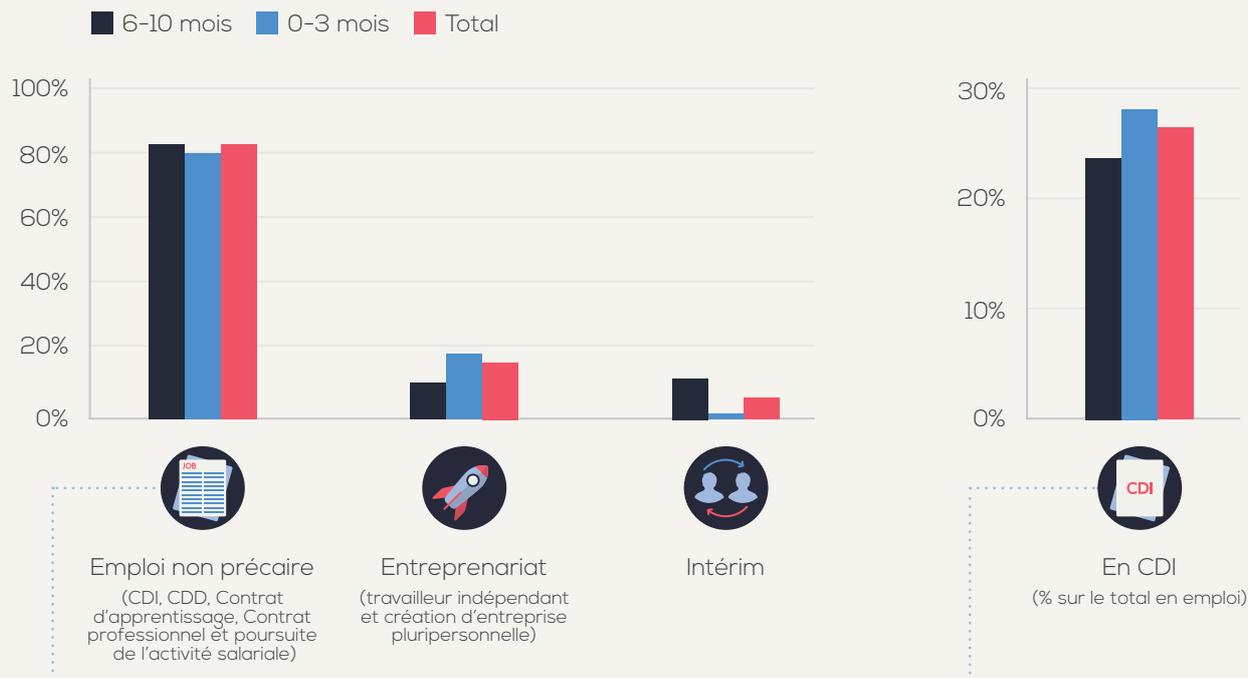
Les taux d'insertion professionnelle sont encourageants avec 40 % de retour à l'emploi 3 mois après la formation et 64 % de retour à l'emploi 6 mois après la formation





Situation des apprenants en emploi

Parmi les apprenants en emploi, 81 % sont en emploi non-précaire, 16% en entrepreneuriat et 4% en intérim.



Emploi non précaire
(CDI, CDD, Contrat d'apprentissage, Contrat professionnel et poursuite de l'activité salariale)

Entrepreneuriat
(travailleur indépendant et création d'entreprise pluripersonnelle)

Intérim

En CDI
(% sur le total en emploi)

Capgemini France, membre fondateur de la Grande École du Numérique, s'est engagé à recruter environ 10 % de ses nouveaux collaborateurs parmi les apprenants issus du réseau de formations de la Grande École du Numérique.



LE LABEL VU PAR LES FORMATIONS

Les formations ont majoritairement mis en avant la légitimité que le label leur a apportée auprès de leurs apprenants et des apprenants potentiels. Le label a ainsi permis de recruter plus d'apprenants, et de valoriser les CV des apprenants en formation.

Pour de nombreuses formations le label a aussi permis d'avoir plus de légitimité auprès des entreprises qui recrutent leurs apprenants en stage ou en emploi, mais également auprès des financeurs des formations comme Pôle emploi, la Région ou les OPCA.

Légitimité auprès des apprenants

42%



Lien avec l'entreprise

21%



Légitimité auprès des financeurs

19%



Visibilité / communication

18%



Légitimité auprès des partenaires

16%



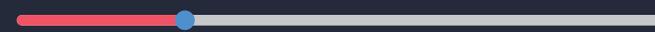
Reconnaissance générale

12%



Financement

12%



Mise en réseau

11%

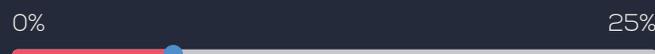


38

AXES DE DÉVELOPPEMENT SOUHAITÉS PAR LES FORMATIONS

Aide au ciblage recrutement d'apprenants / accompagnants des publics cibles

6%



Soutien et communication auprès de la Région

11%



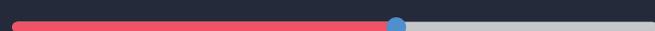
Financement soutien auprès des prescripteurs

14%



Visibilité (presse, publicité, goodies)

14%



Soutien et communication auprès des entreprises

15%



Mise en réseau (formations écosystème local)

21%





www.grandeecolenumerique.fr



@Ecole_Numerique



@reseauGEN



grandeecole.numerique@finances.gouv.fr



GRANDE ÉCOLE
DU NUMÉRIQUE